

**EURO RESSOURCES ANNONCE SES RÉSULTATS
POUR LA PÉRIODE CLOSE LE 30 SEPTEMBRE 2017**

Paris, France, le 10 novembre 2017 : EURO Ressources S.A. (« EURO » ou la « Société ») (Paris : EUR) a publié aujourd'hui ses résultats financiers intermédiaires non audités, préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2017. Ces résultats financiers intermédiaires non audités ont été approuvés par le Conseil d'administration le 10 novembre 2017. Sauf mention contraire, tous les montants sont exprimés en euros (« € »).

Faits marquants

Au troisième trimestre 2017, EURO a fait état d'un bénéfice net établi selon les IFRS de 4,3 millions d'euros (0,069 € par action), à comparer aux 4,4 millions d'euros (0,070 € par action) du troisième trimestre 2016.

Résultat IFRS

Comparaison du troisième trimestre clos le 30 septembre 2017 par rapport à la même période en 2016

Selon les IFRS, au troisième trimestre 2017, EURO a fait état d'un bénéfice net de 4,3 millions d'euros (0,069 € par action), à comparer aux 4,4 millions d'euros (0,070 € par action) du troisième trimestre 2016.

Les produits étaient de 6,4 millions d'euros au titre du troisième trimestre 2017, en baisse par rapport aux 6,9 millions d'euros enregistrés au troisième trimestre 2016. Ces produits provenaient essentiellement de la redevance de la mine Rosebel (6,3 millions d'euros, contre 6,7 millions d'euros au troisième trimestre 2016). La baisse des produits s'explique principalement par l'incidence du repli du cours moyen de l'or au troisième trimestre 2017, qui s'est élevé à 1 278 dollars U.S. l'once, contre 1 335 dollars U.S. l'once au troisième trimestre 2016 (0,4 million d'euros), ainsi que par l'appréciation de l'euro (0,3 million d'euros), partiellement compensée par une production aurifère en progression à 78 951 onces au troisième trimestre 2017, contre 75 296 onces au troisième trimestre 2016 (0,2 million d'euros). Les autres redevances versées par des tiers en Guyane française se sont élevées à 0,15 million d'euros au troisième trimestre 2017 (troisième trimestre 2016 : 0,16 million d'euros).

Au troisième trimestre 2017, la Société a comptabilisé des charges d'exploitation de 0,12 million d'euros, équivalentes à celles de la même période de 2016.

Les dotations aux amortissements se sont élevées à 0,13 million d'euros au troisième trimestre 2017, contre 0,17 million d'euros sur la même période de 2016, une baisse qui s'explique principalement par l'incidence de la hausse des réserves aurifères à la mine Rosebel.

Au troisième trimestre 2017, EURO a comptabilisé une charge d'impôt sur le résultat de 1,9 million d'euros, à comparer avec un montant de 2,2 millions d'euros au troisième trimestre de 2016. Cette baisse est principalement imputable à la diminution du résultat imposable au troisième trimestre 2017 expliquée par des produits moindres et une perte de change déductible supérieure.

Comparaison de la période de neuf mois close le 30 septembre 2017 par rapport à la même période en 2016

Selon les IFRS, EURO a fait état d'un bénéfice net de 12,6 millions d'euros (0,201 € par action) pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2017, contre 11,8 millions d'euros (0,189 € par action) pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2016.

Les produits étaient de 19,4 millions d'euros au titre de la période de neuf mois close le 30 septembre 2017, soit une hausse par rapport aux produits de 18,9 millions d'euros enregistrés au cours de la même période en 2016. Ces produits provenaient essentiellement de la redevance de la mine Rosebel (19,1 millions d'euros contre 18,6 millions d'euros pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2016). Cette hausse des produits, qui est due à une augmentation de la production à 234 523 onces durant la période de neuf mois close le 30 septembre 2017, contre 223 687 onces durant la même période de l'année dernière (0,7 million d'euros), a été partiellement compensée par l'incidence de la baisse du cours moyen de l'or à 1 251 dollars U.S. durant la période de neuf mois close le 30 septembre 2017, contre 1 260 dollars U.S. l'once durant la période de neuf mois close le 30 septembre 2016 (0,2 million d'euros). Les autres redevances sont imputables à des tiers en Guyane française pour 0,3 million d'euros au titre des neuf premiers mois de 2017 (neuf premiers mois de 2016 : 0,3 million d'euros).

Les charges d'exploitation se sont élevées à 0,38 million d'euros au titre de la période de neuf mois close le 30 septembre 2017, par rapport à 0,30 million d'euros au titre de la même période de 2016. Cette hausse s'explique par une diminution des honoraires comptabilisés au premier trimestre 2016, correspondant à un ajustement des charges administratives de 2015. En 2017, les charges d'exploitation comprenaient un remboursement de 0,1 million d'euros par l'administration française de taxes opérationnelles versées au cours des exercices précédents, montant partiellement neutralisé par une hausse des charges administratives et des honoraires juridiques.

Les dotations aux amortissements se sont élevées à 0,50 million d'euros pour les neuf premiers mois de 2017, contre 0,52 million d'euros sur la même période de 2016, une baisse qui résulte principalement de l'incidence de la hausse des réserves aurifères à la mine Rosebel.

EURO a enregistré une perte de change de 0,3 million d'euros au titre des neuf premiers mois de 2017, contre un gain de 0,1 million d'euros au cours des neuf premiers mois de 2016, en raison principalement de la réévaluation des dividendes à payer, des comptes bancaires et d'une créances fiscale.

EURO a comptabilisé au titre de la période de neuf mois close le 30 septembre 2017 une charge d'impôt sur le résultat de 5,8 millions d'euros, à comparer avec un montant de 6,3 millions d'euros au cours de la même période de 2016. Cette baisse s'explique principalement par une diminution du résultat imposable (expliquée principalement par une perte de change déductible supérieure en partie compensée par des produits supérieurs), par des ajustements de change et par une baisse des impôts sur les dividendes en 2017.

Liquidités et sources de financement

Au 30 septembre 2017, le montant de la trésorerie s'élevait à 11,8 millions d'euros contre 11,1 millions d'euros au 31 décembre 2016. EURO estime que sa capacité d'autofinancement est suffisante pour financer ses besoins opérationnels courants.

Perspectives

La production de la mine de Rosebel devrait s'établir entre 311 000 et 321 000 onces en 2017, et il est prévu que la redevance Rosebel apporte à la Société des produits compris entre environ 25,1 millions d'euros et 25,9 millions d'euros (soit entre 27,8 millions de dollars U.S. et 28,8 millions de dollars U.S.). Ces produits avant impôt sont basés sur un cours de l'or établi à 1 250 dollars U.S. l'once et sur le taux moyen de change de 2017 de 1,1101 dollar U.S. pour 1 euro. L'incidence des variations du cours moyen de l'or sur les revenus annuels d'EURO, sur la base d'une production estimée de 316 000 onces, serait d'environ 3,1 millions de dollars U.S. pour chaque variation de 100 dollars U.S. l'once. Les flux de trésorerie d'EURO devraient être affectés principalement par le versement d'impôts sur le résultat, dans la mesure où il n'existe aucune perte

fiscale reportée à déduire du résultat futur. EURO estime que ses flux de trésorerie seront suffisants pour financer tous ses frais généraux et dépenses associées.

Événement postérieur à la date du bilan

Remboursement de l'impôt de 3% sur les dividendes

Le 6 octobre 2017, la Cour constitutionnelle de France a jugé que l'impôt de 3% sur les dividendes dans son intégralité est contraire à la Constitution. Ainsi, quelle que soit l'origine des dividendes distribués (distribution de dividendes de filiales ou résultat opérationnel), cet impôt de 3% est supprimé à compter de cette date. La décision de la Cour constitutionnelle s'applique également rétroactivement. Le remboursement estimé des impôts sur les dividendes payés de 2014 à 2017 par EURO de 1,56 million d'euros sera comptabilisé au cours du quatrième trimestre de 2017.

À propos d'EURO

EURO est une société française dont le principal actif est une redevance payable par IAMGOLD Corporation (« IAMGOLD ») au titre de la production d'or de la mine Rosebel au Suriname (la « redevance Rosebel »). La mine d'or Rosebel est détenue à 95 % et exploitée par IAMGOLD. EURO a environ 62,5 millions d'actions en circulation. IAMGOLD France S.A.S., filiale indirecte en propriété exclusive d'IAMGOLD, détenait approximativement 89,71 % des actions en circulation d'EURO au 30 septembre 2017.

Notes concernant les prévisions : certaines déclarations de ce communiqué sont des déclarations prospectives. Les investisseurs sont avertis que les déclarations prospectives sont incertaines et comportent des risques et des incertitudes. Il ne peut y avoir de certitude que l'évolution future de la Société sera celle anticipée par sa direction.

Ce communiqué n'est pas destiné à la distribution aux agences de presse américaines, ni à la diffusion aux États-Unis. Les valeurs mobilières mentionnées dans les présentes n'ont pas été inscrites en vertu de la loi boursière américaine intitulée Securities Act of 1933, en sa version modifiée (« Securities Act ») et ne peuvent pas être proposées ni vendues aux États-Unis ou à une personne des États-Unis sans inscription en vertu de la Securities Act ou sans dispense des exigences d'inscription de cette loi.

Des informations supplémentaires sur EURO Ressources S.A. sont disponibles sur le site SEDAR, à l'adresse www.sedar.com. Pour toute autre demande de renseignement, veuillez-vous adresser à :

Benjamin Little
Directeur-Général
Tél : +1 416 933 4954
Email: blittle@euroressources.net

Line Lacroix
Directeur-Général Délégué
Tél : +1 450 677 2056
Email : llacroix@euroressources.net